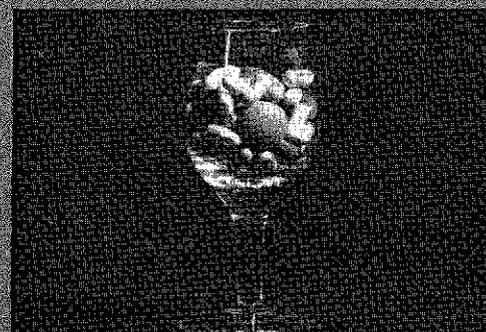
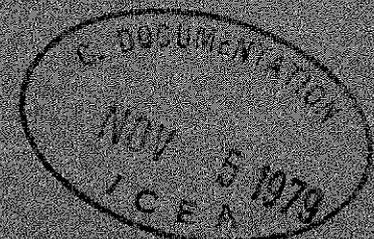
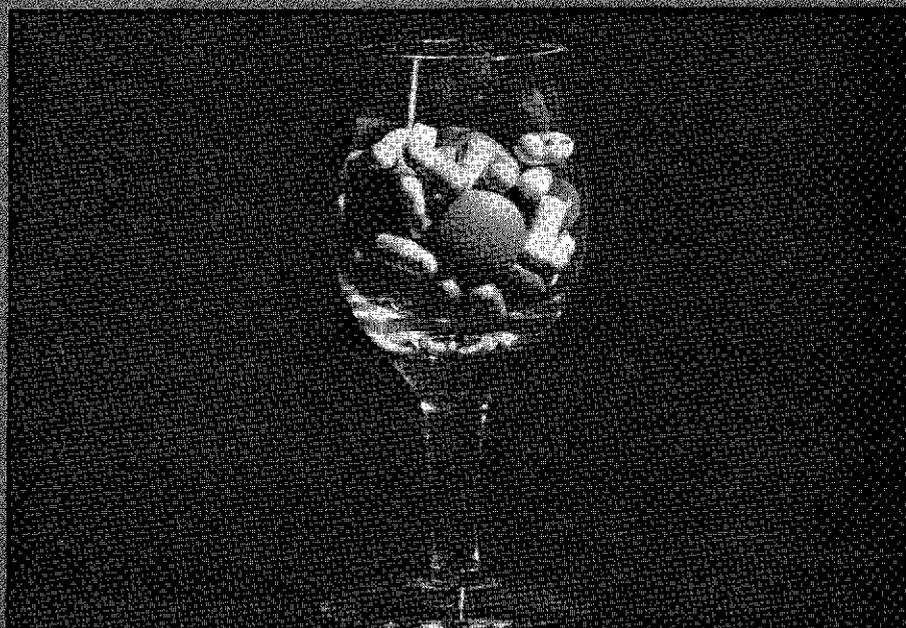


femmes d'ici

NOV. 1979 VOL 14 No 3



369.4-05572
(714) (05)
Fem



Sommaire

ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédaCTRICE en chef

Louise P.-Pilon

rédaCTRICES

Eliane Pelletier

Lucie M.-Lussier

Marcelle B.-Dalpé

secréTAI re-coordonnatrice

Yvonne C.-Gauthier

COLLABORATEURS

Solange Gervais

Lise Houle

Pauline Amesse

comité des arts ménagers

photos

Michel Lussier, Yvonne Gauthier,

Lise Houle

PAGE COUVERTURE

Photo : Michel Lussier

RESPONSABLE DU TIRAGE

Rachel T.-Lafrance

Abonnement

1 an (10 numéros) \$5.00

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0705-3851

Courrier de deuxième classe

Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de
l'imprimerie de la Rive Sud Ltée

publication de

L'Association Féminine d'Éducation

et d'Action Sociale

180 est, Dorchester, Suite 200

Montréal, Québec

H2X 1N6

Tél. : 866-1813



L'Association féminine d'éducation et
d'action sociale pourra autoriser la re-
production des articles si on lui en
fait la demande.

Editorial / Ginette V.-Gagnon	3
Billet / Eliane Pelletier	4
Femme / Cécile Reid-Brisebois	4
Question / Lise G.-Leduc	5
Lettre / Françoise Duval-Goupil	5
En vrac / Louise P.-Pilon	6
Consommation / Marcelle B.-Dalpé	17
Jeu / Eliane Pelletier	17
Aller-retour / Louise P.-Pilon	18

le ministre J.-Y. Morin reçoit l'AFEAS

Solange Gervais 7

la course fanatique aux médicaments

Francine Lessard 8

ingénieuse et forte Thérèse

Françoise Lehouiller-Roy 11

la femme est une personne

Yvonne Carlos-Gauthier 12

des paroles aux actes

Lise Houle 13

le ménage c'est la santé

Marcelle B.-Dalpé 15

le navajo

Céline Rouleau 16

N.D.L.R. : Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité
de leurs auteurs **et** ne reflètent pas nécessairement la pensée
officielle de l'Aféas.

Femmes d'ici, c'est notre revue

Chaque mois, la revue Femmes d'ici vous parvient pour vous parler de l'AFEAS, de ses membres, de ses intérêts et de ses orientations. Elle est préparée par une équipe de bénévoles qui cherche à établir une communication enrichissante avec vous.

Le terme communication implique un échange d'information. C'est pourquoi vous devez aussi participer au contenu de la revue. Écrivez-nous, faites-nous part de vos réflexions sur ce que vous lisez, ce que vous vivez, sur l'actualité ou sur tout autre sujet qui vous intéresse. Peut-être avez-vous des connaissances ou des expériences

que vous pourriez partager avec vos compagnes dans le cadre d'un article de fond. Surtout ne négligez pas de nous faire connaître ce que vous faites chez-vous pour améliorer votre milieu : vos interventions auprès des commissions scolaires, des conseils municipaux et des différentes autorités locales; dites-nous ce que vous faites à la suite du dossier des priorités de l'AFEAS, etc. . .

Parlez-nous de vous et nous publierons tout ce que nous jugerons intéressant pour l'ensemble des lectrices. C'est ainsi que Femmes d'ici deviendra véritablement cet instrument d'animation, de formation et de communication que nous souhaitons.

(suite de la page 16)

temps pour passer à mon goût. Il me semble que ce doit être bon de s'imposer des pauses.

— Enfin, tu as compris cela. Il ne te reste plus qu'à mettre ton projet à exécution, sinon nous ferons revivre le souvenir de tante Estelle et nous te ferons penser que le ménage de la pharmacie doit demeurer intact.

Attention à la publicité. Organisons-nous pour ne pas avoir besoin de médicaments en mangeant bien, en faisant de l'exercice et en sachant nous détendre et pensons-y deux fois avant de nous laisser tenter pas les "en cas de. . ."•

égales et indépendantes mais à quel prix?

Par : Ginette Voyer-Gagnon



Il y a maintenant un an que le Conseil du Statut de la Femme présentait, à la fois, au gouvernement et à la population du Québec, son volumineux rapport "Pour les québécoises : Égalité et indépendance". Ce document précisait ce que devait être la politique d'ensemble sur la condition féminine au Québec et proposait, par conséquent, des objectifs et des mesures susceptibles d'appuyer la démarche des femmes vers l'autonomie nécessaire à leur pleine participation dans la société.

Tout au long de cet important document, est remis en question le rôle imposé aux femmes : l'on y conteste le processus de socialisation qui les incite à se conformer à ce rôle et l'on y dénonce l'idéologie véhiculée pour justifier des stéréotypes.

Le Conseil d'administration de l'AFEAS avait refusé de participer à la consultation qui a précédé la publication de ce rapport parce que nous jugions que le C.S.F. retrouvait notre pensée sur la condition féminine dans les nombreux mémoires et documents publiés depuis notre fondation. Cependant, nous nous étions engagées à réagir aux propositions du C.S.F. lorsque celles-ci seraient connues.

Aussi, lors de la réunion qu'il a tenu, un mois après la publication du rapport, le conseil d'administration provincial a-t-il consacré une période importante à l'étude comparative de ce rapport et des positions antérieures de l'AFEAS. Il est alors apparu clairement aux 13 présidentes de régions et au Conseil Exécutif provincial que plusieurs des recommandations du rapport correspondaient aux principes de justice préconisés par l'AFEAS. Seules les recommandations qui favorisaient la décision d'interruption volontaire de grossesse nous apparaissaient clairement contraires à la volonté de nos membres, exprimée lors de nos assemblées générales annuelles.

Il y avait cependant un certain nombre de recommandations sur lesquelles nous hésitions à nous prononcer et il nous apparaissait important d'avoir l'opinion de nos membres. Il fut donc décidé que chaque région étudierait les recommandations qui susciteraient le plus d'intérêt chez ses membres. Ce qui fut fait, lors de rencontres tenues dans la majorité des 13 régions de notre Association. Plusieurs recommandations ont fait l'objet de propositions visant à adopter, rejeter ou amender les demandes du C.S.F. Ces propositions ont été étudiées lors des congrès de régions, pour être acheminées à notre assemblée générale des 21 et 22 août dernier. Elles constituaient alors, un important dossier sur lequel 277 congressistes et 47 déléguées, réparties en 3

ateliers, se sont penchées dans l'après-midi de la première journée de nos assises. Le lendemain, l'ensemble des déléguées se sont prononcées. Dès les premiers instants de notre rencontre annuelle, se sont manifestés, de part et d'autre, un sentiment de crainte de voir l'AFEAS accorder trop d'importance au C.S.F. et la volonté ferme de s'exprimer sur les recommandations du rapport. Une déléguée me résumait ainsi ses impressions : "Égale, je veux bien, mais tant qu'à être dépendante, je préfère l'être de mon mari que du gouvernement". Je crois que plusieurs auraient eu le goût de reprendre ces paroles.

A travers les discussions et les décisions prises, sont ressorties les valeurs auxquelles adhère la majorité des membres de l'AFEAS, soit : la stabilité de la famille, la morale et le souci de justice sociale.

Autant nous sommes d'accord que l'on verse une allocation de disponibilité aux conjoints et aux personnes qui demeurent au foyer pour prendre soin de jeunes enfants, de personnes âgées ou handicapées, autant nous redoutons que l'on demande à nos maris d'en payer le prix par leurs impôts. Il est clair que nous voulons que cesse toute discrimination dans l'emploi pour toutes les femmes et nous étendons notre souci de justice aux immigrantes et aux femmes indiennes. Pour que soient mieux protégés les biens et la résidence de la famille, nous n'hésitons pas à demander les amendements nécessaires au Code civil. De plus, pour nous, l'aide sociale doit permettre à tous les membres des familles bénéficiaires de combler leurs besoins élémentaires et leur faciliter l'accès progressif à leur propre prise en charge.

Le souci qu'ont les membres de l'AFEAS de protéger l'image traditionnelle de la famille et l'éducation morale des enfants leur a fait rejeter les propositions du C.S.F. concernant la distribution gratuite des contraceptifs, le libre choix du nom à transmettre aux enfants et tout ce qui entoure les ententes durant l'union de fait.

Voilà, les membres de l'AFEAS se sont clairement exprimés. Les dirigeantes savent maintenant que nos femmes veulent bien parvenir à leur autonomie individuelle, mais elles savent aussi que nos membres ne sont pas prêts à y sacrifier les principes qui ont guidé leur vie jusqu'à maintenant.

Le Conseil du Statut de la Femme devra en tenir compte : l'opinion d'un groupe de 35,000 québécoises, c'est important et c'est certainement représentatif de la pensée de celles qui ne possèdent pas les mêmes moyens que nous de s'exprimer»

vive la démocratie

Par : Eliane Pelletier

Comme les langues d'Esopo, la démocratie est à la fois la meilleure et la plus mauvaise chose.

La démocratie demande que les citoyens soient attentifs et éclairés mais quand donc prenons-nous la peine de suivre les événements politiques, de nous documenter sur un problème précis, de former notre jugement après avoir lu et discuté ?

La démocratie exige que les citoyens choisissent comme dirigeants ceux d'entre eux qui sont dévoués, désintéressés, droits, honnêtes, malgré cela nous élisons celui qui est dévoré par l'ambition, qui profitera de son poste pour arrondir son pécule, qui ne reculera devant aucune combine pour amasser des richesses. Et si un homme intègre est élu, nous nous chargeons d'essayer de le corrompre en lui offrant des pots-de-vin et des commissions en échange de services.

La démocratie suppose du jugement, de l'habileté, de l'intelligence de la part des gouvernants et nous élisons des représentants qui font preuve d'incurie et d'incapacité; nous élisons le beau parleur, le hâbleur qui réussira à nous endormir de propos trompeurs et creux.

La démocratie présume que les citoyens donnent leur voix au candidat le plus apte à remplir les fonctions de chef mais nous vendons notre vote contre une promesse, contre des sous, contre un verre de bière.

La démocratie veut des citoyens qui voient à son bon fonctionnement mais nous la laissons dériver comme une épave.

Quand déciderons-nous que la démocratie c'est la meilleure chose ?•



vivre dans l'école

Par : Cécile Reid-Brisebois

En consultant les archives de ma commission scolaire, je suis passée par toute une gamme de sentiments contradictoires allant de l'indignation à l'hilarité. Indignation devant l'attitude de certains commissaires, et étonnement, amusé, à la lecture de situations cocasses, mais admiratif face au travail accompli par des femmes intelligentes et courageuses, dans des conditions qui seraient jugées inacceptables aujourd'hui.

Le salaire de l'institutrice est le sujet important de chacune des réunions de commissaires, il varie d'une séance à l'autre selon l'absence ou la présence d'un ou deux d'entre eux. L'entretien de l'école et des lieux d'aisance fait l'objet de nombreux rapports d'inspecteurs qui déplorent des manquements graves "et préjudiciables à la santé des élèves", celle de l'institutrice, c'est moins important, même si elle doit y séjourner vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Sans avoir prononcé des vœux de pauvreté, elle doit la vivre quotidiennement; pauvreté intellectuelle car les livres et revues de références sont rarissimes ou inexistantes, pauvreté matérielle qui lui fournit le strict nécessaire. Les écoles bien chauffées font exception à la règle générale : un poêle à deux ponts, ça fait "bien" dans nos maisons modernes bien isolées, mais allez-y voir quand, pour l'allumer, le bois est vert, que le tuyau est percé ou mal ajusté, que la fumée vous étouffe, et que, lorsqu'il se décide à chauffer, la face vous brûle pendant que le froid vous court dans le dos !

Quant à l'eau, tantôt un puits est creusé sur le terrain de l'école, et pas toujours au bon endroit, tantôt c'est à la rivière ou chez le ou les voisins qu'il faut s'approvisionner. Quand arrive la saison froide, c'est encore plus compliqué ! La rivière gèle, il faut entretenir le trou dans la glace ou payer des élèves ou des voisins pour le faire, et des sous. . . on n'en a pas à jeter à l'eau, alors, on ménage, Mme Blancheville ne fait pas encore partie du paysage.

Pour vous tenir compagnie, de "charmantes bestioles" qui envahiront les lieux, si vous les laissez faire; je veux parler des souris. La chasse aux souris, c'est un sport qui demande autant d'habileté que le golf, le tennis ou le hockey, et sans déboursé : les balles ou rondelles sont gratuites, le balai aussi. Si vous aimez donner des spectacles, eh bien i alors, ça ne marche pas, car c'est ordinairement le soir, quand à la lueur de la lampe à l'huile, vous corrigez vos piles de cahiers, qu'elles viennent trotter dans votre champ de vision,

Et puis, il y a les élèves, objets et sujets de tous ces soucis, ces travaux et ces peines. Ils seront plus ou moins nombreux selon l'endroit où est située l'école, selon la saison ou la température ou

(suite page 5)

question

Par : Lise Girard-Leduc

Devons-nous nommer un comité de mise en nomination au Cercle pour les élections de juin 1980 ?

D'après les nouveaux règlements adoptés en juin 1979, il appartient à l'Assemblée Générale du Cercle (tous les membres) de déterminer son mode de mise en nomination. Seuls les paliers régionaux et provincial sont tenus de nommer un comité de mise en nomination.

En fait, l'Assemblée Générale du Cercle peut procéder à la mise en nomination de ses candidates à une élection par bulletin secret, par propositions orales ou en formant un comité de mise en nomination. Ces trois procédures seront expliquées en annexe à nos nouveaux règlements (les cercles devraient pouvoir se les procurer au début de l'année 1980).

Le comité de mise en nomination peut être composé de 5 ou 7 personnes. Un tel comité reçoit des propositions écrites de mise en nomination; de telles propositions doivent être signées par la candidate et par cinq (5) personnes ayant droit de siéger à l'Assemblée Générale. Le comité est obligé d'accepter toutes les propositions en bonne et due forme. D'autre part, le comité peut, lui aussi, proposer des candidates si la majorité absolue (la moitié plus un) des membres du comité est d'accord. La proposition de mise en nomination est alors signée par le comité et la candidate.

La période de mise en nomination est ouverte deux (2) mois avant la tenue de l'Assemblée Générale annuelle et est close à 12.00 heures (midi) le jour des élections. Le comité dresse alors une liste, par ordre alphabétique, des candidates et voit à afficher une telle liste dès l'ouverture de l'Assemblée Générale annuelle. Au moment des élections, on vote pour l'une ou l'autre candidate mise en nomination; celle qui recueille la majorité absolue des votes (la moitié plus un) est élue.

La procédure peut sembler complexe à première vue, mais une fois que vous l'aurez expérimentée vous éviterez certainement beaucoup de pertes de temps puisque les candidates mises en nomination acceptent de remplir les fonctions d'un poste, si elles sont élues. Vous n'aurez plus à reprendre la mise en nomination 2 ou 3 fois parce que les candidates désignées refusent de remplir les fonctions d'un poste donné. De plus, cette procédure vous fera peut-être découvrir des personnes de valeur intéressées à siéger au Conseil d'administration du Cercle»

(suite de la page 4)

les moyens financiers des parents; ils seront plus ou moins attentifs et intéressés pour les mêmes raisons, mais leurs succès ou leurs échecs ne dépendront que de la maîtresse : "c'est le devoir de l'institutrice de leur faire apprendre leurs leçons et non aux parents"»

lettre

Pour femmes d'ici

De retour à l'AFEAS, comme membre actif après quatre années d'absence, j'ai participé au congrès général spécial de juin et au congrès général provincial.

Ces journées de travail constituent une expérience véritable et essentielle dans une société organisée pour défendre les valeurs et les idées auxquelles on tient.

Mon attention fut tout particulièrement attirée par l'assistance, le niveau de la participation, le contenu, et l'âge des participantes a spécialement retenu mon attention; la relève est assurée.

Il est sûr que depuis quelques années, petit à petit, les femmes s'engagent dans leur milieu, mettent leurs énergies créatrices à réaliser différents projets pour le bien-être de la collectivité. Avec un peu de recul, on s'aperçoit du progrès continu et des ressources collectives existantes à l'AFEAS.

Il est bien certain qu'une évolution aussi rapide des structures, ne peut pas se faire sans heurts et sans qu'on sacrifie de bonnes intentions en cours de route, mais il est évident que la poursuite des objectifs de la réforme exige la connaissance du milieu et plus précisément celle des premiers intéressés à l'éducation : les membres de l'AFEAS.

La mise en place des structures de plus en plus complexes correspondant à "un mouvement intense d'activités" ne risque pas de créer un fossé infranchissable entre les trois paliers. Comme membre, j'ai assisté ces dernières années à une avalanche de sondages afin de connaître différents points de vue sur le fonctionnement, la motivation à la participation dans l'AFEAS. On a compris que pour passer à l'étape de réalisation, il fallait compter sur une consultation permanente de ses membres, afin d'en assurer le succès dans un climat de compréhension. Le rôle du membre prend dans ce cas tout son sens puisqu'il repose sur une reconnaissance des responsabilités mutuelles.

C'est à nous à prendre les devants pour mener à bien les projets et de s'incorporer afin de faire de notre groupe AFEAS un milieu de vie agréable et d'exprimer ainsi le sentiment de fierté qui nous anime. Pour nous, fini le temps des lamentations. Il s'agit de ne pas être avare de son temps et de tirer le meilleur parti possible de toute cette formation. Evidemment, tout cela demande bien des énergies et des regroupements afin d'élargir et d'envisager des actions bien précises.

J'espère pouvoir participer de nouveau à d'autres expériences similaires au cours de l'année, ce qui laisse présager d'éventuelles répercussions au sein de notre mouvement.

Je suis consciente, honnêtement, je dois de nouveau me reprendre en main pour suivre l'évolution rapide qui se fait au sein de l'AFEAS»

Membre actif à l'AFEAS,

Françoise Duval-Goupil, (Richmond)

Par : Louise Picard-Pilon

Le cancer

Une équipe de chercheurs de Grande-Bretagne semble être sur le point de faire une importante découverte. Ils viennent d'isoler un type de virus inconnu jusqu'à maintenant et qui paraît capable de causer la leucémie. Des particules semblables à des virus ont été prélevées sur des victimes de la leucémie. Si la suite des recherches est couronnée de succès, il s'agira de la première confirmation de l'hypothèse selon laquelle certaines formes de cancer peuvent être causées par un virus.

(Le Magazine des affaires, avril 1979)

Débat public sur l'énergie

Le journal de la Société pour Vaincre la Pollution (SVP) présente un dossier sur la nécessité de faire un débat public sur l'énergie. Suite aux événements d'Harrisburg, la question de l'énergie a pris la vedette, une fois de plus. L'énergie occupe un domaine vital pour les individus et les sociétés. Les décisions qui seront prises quant aux sources d'énergie à développer concernent tous les citoyens. Voilà pourquoi on réclame un débat public. Il permettra à chacun de se faire une opinion et de la faire connaître.

(L'Environnement, vol. 6, no 3, mai 1979)

Santé et industrie

La Ligue des Femmes du Québec a entrepris une recherche sur la santé des femmes dans l'industrie du vêtement et de la chaussure. Cette enquête s'adresse aux travailleuses pour recueillir leurs témoignages et leur faire connaître leurs droits à la protection de la santé. Les résultats seront acheminés aux ministères et organismes concernés et l'on fera des pressions pour que des mesures concrètes soient entreprises le plus tôt possible.

(Bulletin de la Ligue des Femmes du Québec, saison estivale)

La télévision et l'enfant

La revue "Relations" publiait en août dernier un dossier sur "la télévision et l'enfant". Les cinq articles qui le composent vont des considérations générales à l'analyse plus poussée de certaines émissions destinées aux enfants. Très peu d'études ont été faites au Québec sur l'impact de la télévision sur le développement de l'enfant. On note aussi que depuis l'avènement de la télévision, l'école n'a fait aucun effort pour apprendre aux enfants comment la regarder. Au contraire, l'école essaie de rivaliser avec le nouveau médium. Les auteurs sont très sévères face à l'imagerie télévisuelle. Des analyses d'émissions révèlent une conception d'adultes dans les émissions d'enfants. La télévision est plus verbale que visuelle : l'image soutient le texte et non le contraire comme on pourrait s'y attendre. On constate aussi que le réel n'a pas suffisamment de place, on met beaucoup trop l'accent sur l'imaginaire erroné,

l'invraisemblable et le stéréotypé. A onze ans, le petit québécois a avalé 11,000 heures de télévision. Est-il mieux renseigné et plus épanoui que les jeunes d'avant la télévision ? Les auteurs en doutent parce que les études faites ailleurs ont permis de constater que le fait de s'asseoir et de regarder la télévision peut annuler le goût de créer et de participer.

(Relations, vol. 39, no. 450, août 1979)

Vieillesse et personnes âgées

Le Conseil des Affaires Sociales et de la Famille vient de produire un document intitulé : "Pour une politique québécoise du vieillissement et des personnes âgées". Un comité spécial d'étude sur l'ensemble de ces questions y fait un rapport d'étape de son travail. On y trouve comme objectifs généraux : favoriser l'intégration sociale et la participation des personnes âgées à la vie de la société; promouvoir la plus grande autonomie possible des personnes âgées et enfin, amener un changement de mentalité et d'attitude face aux personnes âgées. Certaines voies d'approche continueront à être explorées, notamment en ce qui concerne : la retraite, le travail, le revenu, le loisir, le logement, les services, le personnel, l'action volontaire, la représentation sociale et politique et surtout les recherches, projets-pilotes et expériences.

Le document contient aussi en annexe "les grandes lignes de la problématique" sur lesquelles le comité base ses premières recommandations.

(Etudes et Avis, Conseil des Affaires Sociales et de la Famille, 1979).

L'absentéisme scolaire

Selon une recherche effectuée par le service aux étudiants d'une polyvalente à Rawdon, est liée à l'absentéisme la perception qu'ont les parents des réalités scolaires. 45% des parents avouent n'avoir eu aucun contact avec les professeurs. Près du tiers ne savent pas si les professeurs se rendent compte que leur enfant est absent.

C'est chez les parents des enfants les plus absents qu'on a retrouvé le plus de perceptions négatives des professeurs et le plus de parents qui n'ont pas eu de contacts avec les professeurs. Ce sont les parents des enfants qui s'absentent le moins qui participent le plus aux réunions de parents et qui manifestent le plus d'intérêt à participer davantage aux assemblées.

La maladie, incluant la fatigue, l'anxiété et le stress, est la plus importante cause d'absence. Les journées d'activités non scolaires, de piscine et d'éducation physique obligatoires sont aussi des causes importantes d'absentéisme. Les retards au lever reliés au transport scolaire sont aussi cause de nombreuses absences. Enfin, dans certaines familles où les enfants sont mis à contribution, les étudiants sont retenus à la maison pour différentes tâches familiales.

(Education-Québec, mai 1979)



Pour ma part, j'avais relu le Journal des Débats de la 4e session pour connaître les intentions du Ministre sur le sujet, les réactions des OVEP (Organismes volontaires d'éducation permanente) et ROVEP (Regroupement des organismes volontaires en éducation permanente) dans ce domaine. Mme Lucille Bellemare, membre du Conseil Exécutif, faisait aussi partie de la délégation; elle avait retracé nos recommandations des plus récents congrès et avait jeté un coup d'oeil sur les dernières publications

le ministre j.y. morin reçoit l'afeas

Par : Solange Gervais

Cette année, l'AFEAS est vraiment insatisfaite des montants reçus de la (Direction d'éducation aux adultes), L'AFEAS a toute une histoire, tout un passé qui prouve son intérêt et sa constance à l'éducation, à la formation de ses membres et des femmes en . Le Conseil Exécutif a donc demandé une rencontre avec M, Morin, ministre de l'éducation.

Le 17 août, le Ministre recevait l'AFEAS : ce rendez-vous avait été demandé en janvier, d'abord fixé en juin il a ensuite été reporté à cette date. Les objectifs de cette rencontre : discuter avec Monsieur le Ministre de la reconnaissance du rôle des organismes populaires en éducation des adultes et particulièrement des difficultés de l'AFEAS dans son budget de formation; nous avons aussi voulu rappeler le contenu de nos résolutions dans le domaine de l'éducation et de l'éducation permanente.

Afin de bien se préparer, le Conseil Exécutif avait chargé Christiane Gagné, responsable de la formation à l'AFEAS, de rédiger un document (9 pages) pour exposer no-

tre position. Christiane a rappelé l'avant-gardisme de l'AFEAS en éducation, fait le point sur la situation actuelle et formulé des recommandations :

1. De reconnaître la responsabilité et l'importance des associations volontaires telles que l'AFEAS dans le développement de la société;
2. De reconnaître l'apport très rentable de l'AFEAS en formation des adultes;
3. De réviser le programme d'aide offert aux organismes volontaires d'éducation populaire afin d'en simplifier les modalités administratives (présentation, rapports, etc. . .) et de le rendre suffisamment souple pour permettre aux organismes de planifier leurs activités éducatives à plus long terme;
4. De permettre aux organismes de planifier à plus long terme leur programme d'éducation populaire. Pour ce faire, le Ministère devrait pouvoir engager des sommes au moins deux ans à l'avance. Ainsi, les organismes devraient connaître dès 1979 les sommes dont ils disposeront en 1981;
5. Que le Ministère de l'Éducation augmente substantiellement le budget du programme d'aide aux OVEP afin de permettre à l'AFEAS et aux autres organismes, de bénéficier de hausses raisonnables dans les montants accordés par la DGEA.

du Ministère de l'éducation : énoncé de politique sur les CEGEP, plan d'action découlant du Livre vert sur l'éducation, réforme de la fiscalité municipale, etc. . .

Comme présidente, j'ai présenté l'AFEAS, ce qui fut facile puisque Monsieur le Ministre nous connaît bien localement et provincialement et j'ai répété l'objectif de la rencontre. Mme Gagné a présenté le document "L'AFEAS et l'éducation populaire". Mme Bellemare a surtout commenté et questionné avec nous les politiques du ministère. Pendant une heure et demie, nous avons dialogué d'une façon détendue sur l'éducation des jeunes et des adultes et sur le système scolaire.

Considérant Monsieur le Ministre comme vice-premier ministre et membre du Conseil des Ministres, la conversation a été aussi orientée sur d'autres secteurs où la femme a des préoccupations.

Notre congrès général ayant lieu cinq jours après cette entrevue, nous nous sommes permises de citer nos recommandations de principe sur le dossier éducation du congrès 79 à savoir : que le consommateur de cours aux adultes ne soit pas victime de la restructuration dans ce domaine, la fermeture des écoles, le transport scolaire et public, etc. . .

Nous ne sommes pas revenues avec des promesses précises sur la reconnaissance d'un budget plus substantiel concernant la formation pour cette année mais à moyen terme, qui sait ?»



mal au dos
mal à la tête
mal au ventre
mal aux reins
mal au rien, mal à tout
mal au mal
mal mal mal

pilule rouge
pilule bleue
pilule jaune verte ou mauve
pilule ronde
pilule ovale
pilule longue
pilule courte
pilule pilule pilule

la course fanatique aux médicaments

Par : Francine Lessard

Le mal doit-il absolument se marier avec la pilule ou peut-il rester célibataire ? Qui peut répondre ?

Nous les consommateurs

Oui madame, le mal doit se marier avec la pilule. C'est tout à fait honnête et dans l'ordre des choses.

Les gens croient aux médicaments et y ont toujours cru. Depuis les temps les plus reculés, on a toujours voulu dominer notre milieu de toutes les façons. Pour combattre la maladie on a donc inventé des potions de toutes sortes, de toutes les couleurs et de toutes les saveurs. Rien ne pouvait arrêter notre imagination.

Nous avons peur de souffrir. Tellement peur de sentir le moindre mal que nous sommes prêts à tout pour être "bien". Tout, même à acheter pour \$2. millions de médicaments en 1972, même à se procurer pour \$30,192,800. de médicaments "grand public" (1) dans les premiers six mois de 1975.

Nous pensons et nous voulons tout guérir par des remèdes. Nos connaissances étant très limitées dans ce domaine, nous agissons selon notre foi et ce qu'on entend dire.

Quand nous ingurgitons un médicament, nous attendons avec impatience un miracle. Jamais nous ne pensons qu'une remède puisse nous rendre plus malade qu'on ne l'est déjà. Pourtant les médicaments cachent aussi des dangers. La preuve c'est qu'au Canada, environ 150,000 personnes sont hospitalisées chaque année à la suite d'intoxication causée par ceux-ci. Vous ne le croirez peut-être pas, mais les deux médicaments qui amènent le plus de monde à l'hôpital sont les "Valium" et l'aspirine. Qui l'aurait cru ?

Nous sommes des gobeurs insatiables. Nous avalons des médicaments pour un oui ou pour un non. Plus souvent pour rien, puisque les statistiques révèlent qu'au Québec, 60% des personnes qui vont

voir leur médecin, consultent pour des troubles psychosomatiques.

Les médecins sont pleinement conscients du problème. Pourtant, ils préfèrent continuer à prescrire des pilules pour plaire à leur clientèle qui en demande plutôt que de donner des conseils qui aideraient à changer des mauvaises habitudes de vie. C'est moins fatigant et plus payant. En prescrivant des médicaments, ils réussissent à cacher leur ignorance et leur impuissance face aux problèmes d'ordre psychique. Le prestige est sauvé et les clients sont contents.

Les compagnies pharmaceutiques

Oui madame, le mal doit se marier avec la pilule. C'est naturel et très rentable.

Les multinationales sont des entreprises qui ont pour but premier le profit. Qu'elles produisent des poutres d'acier ou des médicaments, ne fait aucune différence tant que c'est rentable. La santé pour elles

n'est d'aucun intérêt. Au contraire, plus les gens sont malades, plus ça rapporte.

Nous devons être très malades puisque le total des ventes des dix principales compagnies pharmaceutiques dépasse les 23 milliards de dollars, c'est-à-dire 5 fois le budget du Québec. Et notre état de santé ne fait qu'empirer car l'industrie du médicament double son chiffre d'affaires tous les 5 ou 6 ans.

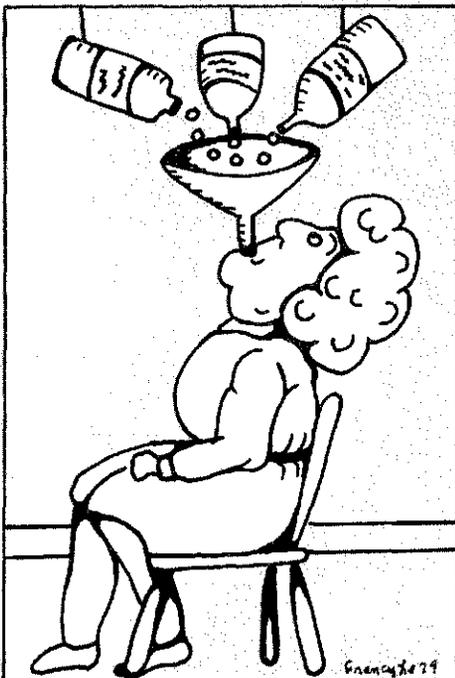
Tant qu'un médicament se vend, qu'il soit bon ou mauvais, elles le laissent sur le marché. Tant mieux si les consommateurs sont crédules. Elles exploitent tant qu'elles peuvent leur confiance. Elles n'hésitent pas à consacrer 5 fois plus d'argent pour la publicité que pour la recherche. Les multinationales font tout leur possible pour entretenir les mythes qui font croire aux gens que les médicaments ont un pouvoir guérisseur sécurisant.

L'offre est plus forte que la demande, pourquoi s'énerver ? Elles nous inventeront de nouvelles maladies qui feront vendre leurs produits. Nous n'aurons plus qu'à les remercier d'avoir su trouver si rapidement le médicament qui nous guérira avant même que la maladie s'installe.

La publicité

Oui, madame, le mal doit se marier avec la pilule. C'est vrai puisque c'est nous qui le disons.

Pourquoi souffrir inutilement ? C'est absurde. Prenez nos comprimés bleus, blancs, rosés ou jaunes, vous



vous sentirez beaucoup mieux et nous aussi.

Par la télévision, la radio et les journaux, la publicité nous fait miroiter du bonheur sous forme de pilules. Elle arrive même à nous faire croire que nous sommes malades quand nous nous sentons bien.

Elle façonne une image tellement fautive de la santé que les compagnies ont réussi, grâce à elle, à mettre sur le marché plus de 2,000 produits "grand public". Des recherches ont démontré que sur cette quantité, seulement 10 à 30 de ces produits sont vraiment efficaces. C'est dire que la publicité fait très bien son travail de tentatrice puisque tous les médicaments annoncés se vendent. Au fond, elle a la tâche facile car nous y croyons aux médicaments. Il ne reste plus qu'à renforcer cette foi. Pour ça, on ne craint pas de nous mentir et de nous créer des besoins qui nous feront courir à la pharmacie du coin.

Mais la publicité ne s'adresse pas seulement qu'à nous, elle influence aussi les médecins et les pharmaciens.

Les compagnies pharmaceutiques dépensent en moyenne \$4,000 de publicité par médicine par année. Cette publicité parvient aux médecins par les revues médicales, par les représentants des compagnies qui donnent des échantillons et par les congrès que les multinationales organisent.

Dans la plupart des cas, ce n'est que par la publicité que les médecins connaissent les nouveaux médicaments. Quand on sait que le but principal de la publicité est de vendre, on a le droit de se demander quel genre de connaissances ont les médecins sur les médicaments. A la vitesse qu'apparaissent les nouveaux produits sur le marché (70% des médicaments qui existent maintenant, n'étaient pas sur le marché lorsque le médecin a terminé ses études) il est peu probable que les omnipraticiens aient le temps de se renseigner à fond sur chacun. On n'a plus à s'étonner qu'au Québec, 50% des prescriptions soient inutiles et 10% s'avèrent nuisibles. Là aussi, la publicité joue bien son rôle.

Pour revenir aux revues médicales, c'est dans celles-ci qu'on retrouve le plus de publicité sexiste. Pour les multinationales du médicament, les femmes se divisent en deux groupes : les jeunes et jolies fem-

mes, soumises et gentilles, et les femmes "ménopausées" qui représentent toutes deux soit la ménagère déprimée, soit la plaignarde chronique. Vous avez le choix. C'est par ces images simplistes, stéréotypées et peu flatteuses que nos médecins se font une idée de nous. Avant même que nous soyons assises dans leur bureau, ils ont diagnostiqué notre mal : ce sont nos nerfs.

Toute cette fautive publicité devient dangereuse à la longue car elle incite les médecins à prescrire aux femmes des médicaments inutiles. On comprend maintenant comment il se fait que les femmes prennent deux fois plus de tranquillisants que les hommes. Les médecins ne prescrivent pas "ce genre de drogue aux hommes parce que leur travail exige plus de concentration" (2) Beau raisonnement !

La publicité parvient aussi aux pharmaciens de la même façon : revues, échantillons, congrès. Ils sont encore plus concernés car ce sont eux qui procurent directement les produits aux clients. Mais ils sont avant tout des marchands qui cherchent le profit.

Dans une pharmacie, on trouve de tout : des lunettes de soleil en passant par les souliers jusqu'au maquillage. Ce n'est certainement pas ces types de supermarchés qui vont chercher à freiner notre course aux médicaments. Surtout que le pharmacien peut faire jusqu'à 40% de profit sur la vente d'un médicament. Par exemple, le coût de production du Valium et du Librium, deux produits qui occupent 50% du marché mondial de calmants, est de \$35. le kilo; sur les tablettes des pharmaciens, ils sont offerts à \$4,870 le kilo. En fin de saison, quand il reste de la marchandise, on organise une vente à rabais pour écouler plus rapidement le stock. C'est encore nous qui payons pour la farce.

Qu'achetons-nous réellement pour environ \$10.00 de médicaments ?

\$1.93	= fabrication
\$0.39	~ recherche
\$0.57	~ emballage
\$0.72	publicité
\$0.72	amortissement
\$0.94	bénéfices du fabricant
\$0.58	bénéfices du grossiste
\$2.73	~ bénéfices du pharmacien
\$1.82	- taxe

Pas de réponse

Le mal doit-il absolument se marier avec une pilule ou peut-il rester célibataire ?

Jusqu'ici tout le monde a répondu OUI selon ses intérêts personnels. Cependant, à Montréal, le pharmacien Jean Thibault a dit non. Il a dit non à la surconsommation et a mis sur pied deux pharmacies anti-consommation. Ça lui a pris beaucoup de temps et surtout beaucoup de courage pour arriver à dialoguer avec ses clients. Peu à peu il a réussi et maintenant les gens retournent à sa pharmacie. Chez lui on met l'accent sur l'information et sur l'éducation.

Bien sûr, nous ne sommes pas toutes propriétaires d'une pharmacie mais nous pouvons quand même faire quelque chose pour changer cette situation d'exploitation des consommateurs.

Nous pouvons nous regrouper pour ramasser et faire circuler de l'information concernant les médicaments. Nous pouvons faire des pressions sur le gouvernement pour qu'il interdise toute forme de publicité sur les médicaments. Nous pouvons exiger un plus grand contrôle des prix de gros et de détail.

Nous pouvons amorcer le dialogue avec-notre médecin et notre pharmacien; leur poser des questions sur notre santé et sur la médication qu'ils nous ordonnent. Pourquoi ne pas leur demander s'il existe d'autres solutions plus simples que la prise de médicaments pour régler nos problèmes physiques ? Peut-être seraient-ils intéressés eux-aussi à améliorer le système médical qui existe présentement.

Nous pouvons faire l'inventaire du contenu de notre pharmacie. Nous y trouverons peut-être des médicaments qui sont devenus inutiles ou dangereux parce que périmés.

Enfin, nous pouvons adopter des habitudes de vie plus saines (rythme de vie moins rapide, meilleure alimentation, plus de temps de repos, etc.) qui nous éloigneraient à tout jamais des médicaments.

En prenant notre santé en main, peut-être assisterons-nous bientôt au divorce du Mal et de la Pilule.

Qu'en pensez-vous ?•

(1) Médicaments obtenus sans ordonnance qui peuvent être vendus ailleurs que dans les pharmacies et faire l'objet de publicité auprès du public.

(2) Thibault, Danielle, La femme agent de changement, Carrefour 75, Conseil du Statut de la Femme.

Réf. : C.I.S.C. Santé, Les médicaments, sept. 1977
Protégez-vous, L'abus des médicaments, février 1978.

Réponse : (solution de la page 17)

1=D	5=B	9=H
2=A	6=G	10=E
3=J	7=C	11=K
4=I	8=L	12=F

(suite de la page 11)

qu'elle publiait dans "Femmes d'ici". Elle est aussi une sportive à ses heures. L'hiver, elle adore le ski de fond et l'été, si elle vous apparaît en disant "je suis venue te voir en décapotable", c'est qu'elle s'est amenée à bicyclette.

Un jour, s'il vous arrive de vous retrouver comme moi, derrière la haie de cèdres, osez la franchir : vous y trouverez un jardin de fleurs et une porte ouverte sur une ambiance chaleureuse. A l'intérieur, une femme qui est à la fois soleil, d'été et matin d'automne. Ainsi est-elle notre Thérèse, ingénieuse et tendre, généreuse et forte, rayonnante et humble»

**Avant d'acheter
un nouveau réfrigérateur**

**comparez
les prix...**

**et la
consommation
d'énergie**

Hydro-Québec



Tous les réfrigérateurs construits ou importés au Canada depuis le 1^{er} octobre 1978, doivent porter le label ENERGUIDE qui indique, en kilowattheures, la consommation mensuelle d'électricité de l'appareil. Cette consommation varie selon le modèle, la capacité et les caractéristiques du réfrigérateur. C'est en soumettant les appareils aux essais prévus par l'Association canadienne de normalisation, qu'on a pu déterminer leur consommation d'électricité. Le nombre de kWh inscrit sur l'étiquette signifie que, dans des conditions d'usage comparables à celles des essais, tous les appareils de même modèle et de même marque consomment sensiblement la même quantité d'électricité. Au moment d'acheter un nouveau réfrigérateur, consultez le label ENERGUIDE qui se trouve à l'intérieur; ainsi, vous serez en mesure de choisir, parmi les appareils qui répondent à vos besoins, celui qui consomme le moins d'électricité. Rappelez-vous que le coût de fonctionnement du réfrigérateur, pendant toute sa vie utile, peut parfois égaler son prix d'achat.

Le réfrigérateur est le premier des électroménagers à porter le label ENERGUIDE; éventuellement, tous les gros appareils électriques devraient fournir les mêmes renseignements au consommateur.

ingénieuse et forte

thérèse

thérèse nadeau

Par : Françoise Lehouiller-Roy

J'ai Thérèse Nadeau
pour la fois la
haïe de : c'était ma nou-
velle Ce jour-là, j'ai ap-
proché une ou une
grande soeur et dé-
vouée.

C'est une montréalaise de naissance qui a pris racine dès son jeune âge dans la région de Drummondville. Elle est née un certain 11 mars. Elle a grandi dans la verdure du beau village de St-Germain mais s'est finalement enracinée dans la ville. Elle est profondément drummondvilloise dans son coeur et dans son esprit. Elle est fille unique mais elle s'entoure d'une grande famille : "J'ai beaucoup de petites soeurs" répète-t-elle souvent.

Elle me rappelle une fée que j'aimais beaucoup : la marraine de Cendrillon. Thérèse est une femme d'une élégance raffinée et sûre, attachante par sa simplicité et son souci du bonheur des autres. Elle a le regard souriant d'un après-midi ensoleillé d'été et l'humilité sereine d'un matin d'octobre.

Je l'aime beaucoup cette femme faite de tendresse et d'humour, de générosité et d'amour, de sensibilité et de ténacité. Un rien la chatouille ou l'égratine. Un rien l'émerveille et la comble.

Je la soupçonne d'être en amour avec la nature; de sortir prendre son déjeuner dans la balançoire les matins d'été; de préparer amoureuxment des surprises gastronomiques à son Léo-Paul; de garder toujours un papier et un crayon à la portée de la main pour y inscrire ses idées à mesure qu'elles germent dans sa tête.



C'est une femme qui porte la reconnaissance dans son coeur. Elle sait l'habiller en marques de délicatesse et en mercis souriants; elle la déguise en petites cartes de sa création et en messages chaleureux. Son amour de l'harmonie m'émerveille : harmonie dans ses relations avec les personnes; harmonie dans les choses qui prennent forme de ses doigts de fée. C'est peut-être à cause de cette semence d'harmonie que ceux qui la côtoient deviennent ses amis, presque sa famille. . .

Thérèse, c'est une ingénieuse artisanne mais c'est d'abord une femme engagée, soucieuse de sa responsabilité de citoyenne à part entière. Elle l'a prouvé en juin 1971, alors que quelques femmes de Drummondville se faisaient cadeau de l'AFEAS St-Pierre. Thérèse était élue présidente. Son "oui" d'abord hésitant s'est métamorphosé en une décision profonde de donner le meilleur d'elle-même à ce bébé-cercle et à ses membres. Elle apprend, pense, donne, écoute, administre, commente, pleure et rit aux éclats. . . Elle est une femme qui se donne aux autres.

La vice-présidente du temps, Huguette Courchesne en témoigne : "Thérèse, c'est la femme forte de l'Évangile. Sous des apparences fragiles, elle a des nerfs d'acier et une volonté de fer. Elle ne craint

pas de demander conseil. Sa discrétion est remarquable. Elle est de la race des "bâtisseuses" : elle est tenace dans ce qu'elle entreprend. Son seul petit défaut, c'est d'avoir peur de déranger. C'est aussi une "faiseuse" de gâteaux et des bons. . ."

Les femmes de l'AFEAS St-Pierre lui sont reconnaissantes car si l'AFEAS a marqué le milieu, c'est que Thérèse a su animer les membres et faire naître en eux la flamme de l'engagement.

Thérèse, c'est une femme de son siècle : une participante. En plus du comité de la revue où elle livrait ses secrets à chaque mois, elle a été adjointe au comité des arts ménagers de la région de Nicolet, adjointe puis responsable au comité des arts ménagers de l'association. Partout, elle se donne sans compter son temps, ses voyages ni ses recherches.

Combien de fois auriez-vous pu la surprendre à suivre un cours, à fureter dans un volume ou à flâner dans les boutiques d'artisanat pour dénicher une nouveauté à partager ?

Et ses trucs personnels, elle pourrait les partager au monde entier, pour rendre service. Elle ne craint pas que "ses chapeaux fassent des petits". C'est ainsi qu'elle prête volontiers ses livres, ses recettes, ses patrons mais elle aime bien les recevoir. . . pour les prêter à d'autres.

En plus de ses activités à l'AFEAS, Thérèse a été marguillière de sa paroisse. Durant son mandat, elle fut par surcroît secrétaire de la Fabrique. Malgré tous ses engagements personnels, les activités en couple lui tiennent à coeur. Ainsi, elle trouve le temps, avec son mari, d'oeuvrer dans un mouvement de couples.

Quand on a derrière soi comme Thérèse, un Léo-Paul collaborateur et compréhensif et une maman Marie-Anne toujours prête à la secourir à la maison, c'est ce qui peut arriver de plus heureux à une femme aussi engagée.

En femme méthodique, elle s'est installée un bureau dans son sous-sol. C'est là qu'elle se retrouvait pour écrire les recettes et les trucs (suite page 10)



Il y a cinquante ans, le 18 octobre 1929, le Conseil privé de Londres décida que le mot "personne" dans l'article 24 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, s'appliquait aux représentants des deux sexes et que les femmes pouvaient être nommées sénateurs du Canada et exercer ces fonctions.

Par : Yvonne Carlos-Gauthier

la femme est une personne

Il faut se reporter à l'époque de la lutte des femmes pour obtenir des droits politiques, pour comprendre l'événement. Dans le numéro d'avril 1979 de "Femmes d'ici", Lise Houle nous racontait quelques-unes des péripéties de cette lutte.

Le droit de vote au Canada

Ainsi on se souvient que le gouvernement fédéral accorda graduellement le droit de vote aux femmes. D'abord en 1917, au début de la première guerre, on permit aux femmes qui étaient dans l'armée puis à celles qui avaient de proches parents dans les forces armées de voter, du moment que ces dernières satisfaisaient aux conditions que l'on posait au vote des hommes dans leur province ou au Yukon. En 1918, le gouvernement fédéral étendit ce droit à toutes les femmes âgées d'au moins 21 ans, toujours à condition de respecter les modalités imposées par la loi électorale des provinces. En 1920, Ottawa établit une liste électorale distincte, le droit de vote est universel pour tous les canadiens de 21 ans et plus; seules quelques minorités (chinois, japonais, antillais et indiens) sont exclues. C'est à cette date qu'on confirme aussi le droit des femmes d'être élues députés. La première femme élue député fut Agnes Macphail, candidate des "United Fer-

mers of Ontario" aux élections fédérales de 1921.

Les provinces canadiennes octroyèrent tour à tour le droit de vote aux femmes en commençant par le Manitoba en janvier 1916, deux ans avant le fédéral. En 1925, toutes les provinces anglaises avaient accordé à leurs citoyennes le droit de voter lorsque Terre-Neuve adopta sa loi en avril 1925.

Au Québec, les femmes votaient

Le vote des femmes québécoises connut une histoire particulière. L'Acte constitutionnel de 1791, qui accordait le droit de vote dans la colonie anglaise du Canada, précisait que les "électeurs" devaient être des "personnes" répondant à certains critères propriété, âge, etc. . .) Dans ces critères, il n'était pas question d'appartenance à un sexe ou à un autre. Les femmes québécoises de cette époque ne se sont pas senties exclues du terme "personne". Cependant, il n'existait pas de consensus absolu à l'égard du droit de vote des femmes : dans certaines régions, les femmes pouvaient exercer librement ce droit, dans d'autres, il n'était pas question de faire voter les femmes. Dans les faits, seule une petite minorité de femmes pouvait voter car il fallait être propriétaire pour voter, or, à cette époque comme aujourd'hui, les propriétés appartenaient aux hommes.

A partir de 1828, un mouvement de résistance au vote des femmes se fit sentir : il y eut une série de pétitions et de pressions pour s'opposer au suffrage féminin et les Québécoises ont graduellement cessé de voter.

En 1849, il est officiellement interdit aux femmes de voter. Cette interdiction s'est ensuite reflétée sur la plan scolaire et municipal. Ce n'est qu'en 1940, après la lutte épique d'une poignée de femmes, que les femmes du Québec exercèrent de nouveau leur droit de vote.

C'est donc par des lois adoptées par les divers parlements que les femmes se sont vues accorder le droit de vote et le droit d'être élues à des postes législatifs. Mais l'accès des femmes au Sénat canadien a une autre histoire.

Pour être sénateur

Aux termes de l'article 24 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, toute "personne" qualifiée pouvait être nommée sénateur. Dans la lancée de la lutte pour obtenir le droit de vote, les femmes voulaient aussi obtenir la nomination de femmes au Sénat. Chaque fois que l'on insistait pour obtenir la nomination des femmes, le gouvernement se retranchait derrière l'ambiguïté du terme "personne" : ce terme incluait-il les fem-

mes ou ne s'appliquait-il qu'aux hommes ? ...

Finalement, excédées, cinq femmes de l'Alberta adressèrent une pétition au gouvernement fédéral lui demandant que la Cour Suprême du Canada fournisse une interprétation officielle du terme "personne". Le 24 avril 1928, la Cour soumit son verdict : la femme ne rentrait pas dans la catégorie définie par le mot "personne". Nos Albertaines ne se découragèrent pas et firent appel devant le comité judiciaire du Conseil privé de Londres, la plus haute instance judiciaire de l'Empire britannique.

Le 18 octobre 1929, le Conseil privé de Londres cassa le jugement de la Cour Suprême du Canada et décida que le mot "personne" dans l'article 24 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique s'appliquait aussi bien aux femmes qu'aux hommes et que celles-ci pouvaient être nommées sénateur au Canada. En 1930, Clarina Wilson de l'Ontario fut la première canadienne à devenir Sénateur.

Rien n'a vraiment changé

Trente ans plus tard, en 1970, le Rapport Bird (Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada) remarque que : "Depuis cette date (1929), 227 hommes et huit femmes ont été nommés au Sénat". . . le petit nombre de femmes sénateurs est un bon exemple d'attitudes sociales qui sans avoir délibérément pour but d'éliminer les femmes des postes importants, ont malgré tout ce résultat". . . on n'envisage pas de nommer des femmes tout simplement parce qu'on n'envisage pas en général de nommer des femmes à certains postes politiques".

Aujourd'hui, le Comité national d'action sur le statut de la femme (où Annette Legault représente l'AFEAS et les francophones) commémore le 50ième anniversaire de la cause qui a rendu la femme canadienne citoyenne à part entière. Mais sur 104 sénateurs, on compte 8 femmes. A quand la célébration du moment où les femmes et les hommes seront représentés également dans nos institutions politiques ?•

Sources : — "Rapport de la commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada", Information Canada, 1970.

— Fournier, Francrnc; "Les femmes et la vie politique au Québec", "Les femmes dans la société québécoise". Editions du Borial Express, 1977.



des paroles aux actes

Par : Lise Houle

A on dit de choses, peut-être un peu trop et nos à chaque année. Heureusement il y a les écrits, ces petits rédigés à la de nos provinciaux dans lesquels nous retrouvons officiellement la pensée de l'AFEAS sur des très divers.

Vous est-il déjà arrivé de vous demander à quoi servaient toutes ces résolutions ? Pour mon plaisir et le vôtre, j'ai essayé de voir si certaines mesures adoptées par différents ministères en 1978-79 avaient pris en considération nos recommandations depuis 1975.

Depuis 1975, nous nous sommes préoccupées :

du transport par autobus (mémoire AFEAS, 1975, no. 97, page 59 et mémoire AFEAS 1977, no. 9, page 14)

A cet effet, une étude sur la sécurité dans le transport par autobus a été réalisée et en mars 1979, le rapport de cette étude a été déposé par le ministère des Transports à l'Assemblée nationale. Une des principales recommandations de ce rapport est que tous les autobus immatriculés ou circulant au Québec soient inspectés au moins à tous les six mois et qu'un sceau de vérification soit apposé sur chaque autobus.

A l'AFEAS, un mémoire concernant la sécurité du transport scolaire et interurbain au Québec a été présenté au ministère des Transports du Québec lors de sa consultation en octobre 1978.

des personnes handicapées (Mémoire AFEAS 1975, no, 59, 38 et Mémoire no. 12-14, page 14)

La Loi no. 9 assurant l'exercice des droits des personnes handicapées a été sanctionnée en juin 1978. Cette loi prévoit diverses mesures visant à assurer l'intégration scolaire, professionnelle et sociale de l'handicapé, notamment par la mise en oeuvre d'un plan de services qui tiendra compte du libre choix du bénéficiaire.

La Loi no. 9 oblige certains organismes publics de transport à soumettre au ministère des Transports un plan de développement permettant aux personnes handicapées un meilleur accès aux transports en commun. Les municipalités seront obligées de prévoir, lors de la préparation d'un programme d'habitation présenté à la Société d'habitation du Québec, l'aménagement de logements accessibles aux personnes handicapées.

d'assurer un annuel garanti aux gens pour qui le salaire minimum n'est pas suffisant (Mémoire AFEAS 1975, no. 77, page 45)

La Loi sur le supplément de revenu au travail (Loi no. 1) a été sanctionnée le 30 mai 1979.

de l'instauration de cliniques d'avortements et de leurs comités (Mémoire AFEAS 1975, no. 39, page 29)

En décembre 1977, le Ministre des Affaires sociales annonçait son intention de doter le Québec d'une vingtaine de cliniques de planification familiale dont les quatre (4) fonctions essentielles seraient : la planification des naissances, la fécondité, l'éducation et les avortements thérapeutiques.

L'AFEAS invitait ses régions à être présentes au moment de l'implantation de telles cliniques dans les hôpitaux de leur région car il semble que la philosophie de base de ces comités varie selon les personnes siégeant à ces comités.

des habitudes alimentaires des enfants et des adultes (Mémoire AFEAS 1975, no, 15-18, 15)

Le ministère des Affaires sociales a lancé une campagne de contre-publicité axée sur l'imprimé avec la publication de trois documents. Le ministère de l'Éducation doit mettre sur pied un programme de sensibilisation à la bonne nutrition. Dès l'automne, les machines distributrices des édifices gouvernementaux seront munies d'un Nutricode : une signalisation en couleurs permettant d'identifier les bons aliments des moins bons.

de l'implantation et du financement des garderies (Mémoire AFEAS 1976, no. 1-2, page 4)

Le ministre Lazure a déposé un projet de loi qui sera discuté en commission parlementaire à l'automne. Ce projet rejette toujours le principe d'un réseau de garderies mais lance un nouveau principe : celui de subventions de "démarrage" et de dépannage aux garderies ainsi que l'encouragement financier à la garde en milieu familial.

des droits des non-fumeurs (Mémoire AFEAS 1976, no, 29, page 25)

Le projet de loi no. 191, Loi régissant l'usage du tabac dans les endroits publics a été adopté en première lecture en 1979.

des taxes foncières (Mémoire AFEAS 1976, no, 33, 30)

Le projet de loi no. 6, sanctionné le 22 juin 1979, fait bénéficier aux locataires et propriétaires depuis le premier janvier 1979, d'un crédit d'impôt ou d'un remboursement lorsque le crédit est supérieur à l'impôt sur le revenu du Québec à payer.

des taxes scolaires (Mémoire AFEAS 1976, no. 32, page 29)

Lors de la réforme de la fiscalité municipale, il a été convenu de transférer aux municipalités l'impôt foncier normalisé dévolu actuellement aux Commissions scolaires. Ce transfert ne signifie pas l'occupation exclusive du champ foncier par les municipalités puisque les commissions scolaires continueront de prélever un impôt foncier pour le financement des dépenses non éligibles aux subventions d'équilibre.

du développement des CLSC (Mémoire AFEAS, 1977, ne, 24-25, page 27)

Le gouvernement consacrera \$42 millions au développement des Centres locaux de services communautaires (CLSC) au cours de l'exercice financier 1979-80. Les CLSC implantés en milieu rural et semi-rural recevront 10% du solde du budget comparativement à 5% pour le milieu urbain.

de l'implantation de centres de dépannage pour les (Mémoire AFEAS 1977, no, 12, 19 et Mémoire no, 20, 15)

Le M.A.S. a consacré \$679,000 pour aider les femmes victimes de viol et de violence. Ces sommes seront versées à des organismes féminins bénévoles qui animent des centres de transition ou de dépannage.

de l'énergie nucléaire AFEAS 1978, no. 29, page 14)

Le Québec propose un moratoire de 25 ans.

de l'octroi d'un crédit d'impôt pour des familles ayant enfants (Mémoire AFEAS 1978, no, 13-14, 7)

En plus des allocations familiales, le gouvernement fédéral accorde \$200 par enfant si les revenus des parents ne dépassent pas \$18,000 par année.

Trois nouvelles lois

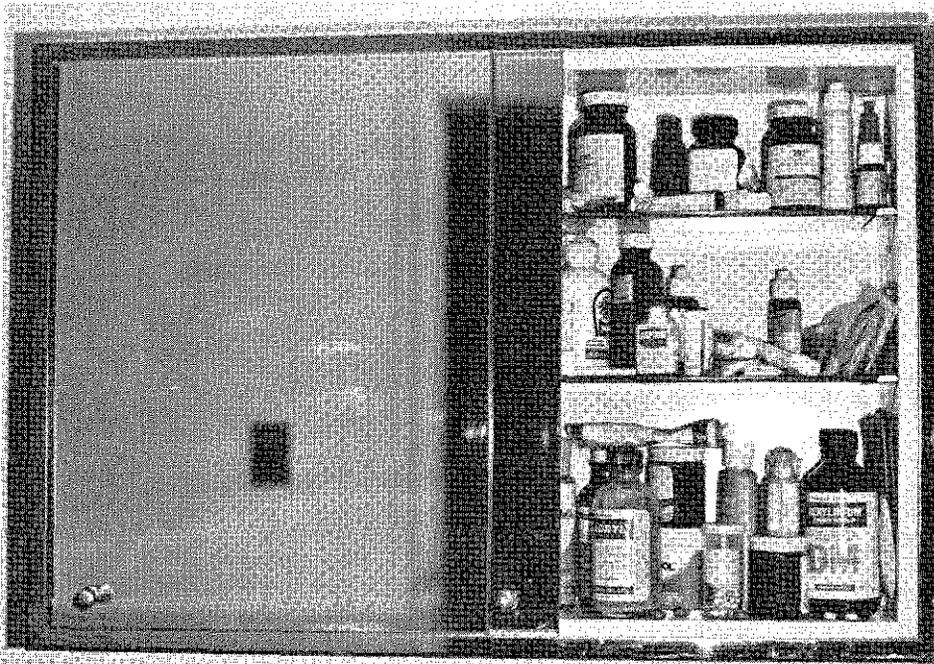
Trois projets de loi touchant directement les femmes vont être soumis au parlement cet automne :

— une nouvelle législation sur la perception des pensions alimentaires;

— une nouvelle loi sur les services de garde accompagnée d'un nouveau mode de financement dont le projet fera l'objet d'une commission parlementaire.

— d'ici la fin de l'année 1979, le ministre de la Justice compte présenter un projet de loi touchant le droit de la famille, qui aura pour effet d'amender le code civil sur des questions comme la filiation familiale, la garde, l'union de fait, l'âge du mariage, etc. . . autant de questions qui, on s'en souvient, avaient été discutées en commission parlementaire au printemps dernier, suite au dépôt du rapport de l'Office de révision du code civil.

Continuons d'être aux aguets et de faire valoir notre point de vue



— Je m'en souviens bien sûr et encore plus de la semonce que nous avons reçue.

— C'est sur cette idée de médicaments qu'ont porté mes réflexions. Je pensais à tous ces conseils que les gens se transmettent bien gratuitement, toutes ces offres qui sont présentées par des trucs publicitaires bien orchestrés, toutes ces boîtes, ces bouteilles que les gens achètent en cas de...

Tu te sens nerveux, vite un petit calmant; tu es engourdi, sans entrain, un stimulant; tu fais le gourmand face à ton plat préféré, un digestif; tu n'es même pas couché, tu as peur de ne pas dormir, un somnifère en cas de...

En pensant à tout cela, j'ai ouvert l'armoire à pharmacie et c'est évident qu'elle contenait beaucoup "d'en cas de..." Et j'ai fait le ménage avec le résultat que tu vois dans la poubelle. J'ai d'abord vidé l'armoire et je me suis dit: "Priorité aux choses essentielles". M'inspirant d'un article d'un CLSC sur le matériel et les médicaments que doit contenir l'armoire à pharmacie, j'ai conservé: un thermomètre buccal, un thermomètre rectal, du coton absorbant (ouate), du bandage élastique, du coton à bandage, les pansements stériles, des gazes stériles, du ruban adhésif Vi pouce, du dyachilon (boîte à plusieurs variétés), des cotons-tiges, les pinces à sourcils (pour enlever les échardes), le sac à eau chaude, le sac à glace.

Parmi les médicaments, j'ai conservé des antiseptiques: peroxyde, savon, solution de métophen. l'alcool à friction, la bouteille d'aspirines comme analgésique, la vaseline et le pot d'onguent, le sirop contre le rhume que le médecin a prescrit. Evidemment, j'ai conservé aussi tous les médicaments prescrits à ton père lors de son séjour à l'hôpital le mois passé.

Le reste est à la poubelle: les fonds de bouteilles de sirop, de liniment et de tout autre liquide qui ont été achetés je ne sais même plus pourquoi.

J'ai aussi jeté des restes de comprimés d'antibiotiques et de vitamines. Nous n'aurions pas dû en avoir car il faut prendre toute la quantité prescrite en antibiotiques. Les vitamines ne sont efficaces que pendant une durée limitée indiquée par la date d'expiration. J'ai enfin jeté tous les médicaments dont j'avais oublié l'usage. Je ne voulais plus qu'il y ait danger d'erreurs,

le ménage c'est la santé

Par : Marcelle B. Dalpé

- Bonjour m'man.
- Bonjour ma grande. Bonne journée ?
- Douze clientes et toi ?
- Excellente ! j'ai occupé tout mon temps. .. j'ai réfléchi !
- Aux jours merveilleux que vivra ton futur gendre ?
- Mieux que cela, vient voir.
- Et c'est dans la poubelle que je vais trouver le fruit de tes réflexions ? Tiens, tiens tu as fait le ménage de la pharmacie !!! et un vrai.
- Oui, ce matin, lorsque je me suis retrouvée seule avec ma solitude, je ne sais par quel hasard, un feuillet m'est tombé sous la main. Un feuillet où il était question de "remèdes non prescrits à éviter". Je l'ai lu, et la mémoire s'est mise à l'oeuvre: le souvenir de la tante Estelle m'est apparu bien clair dans mon esprit.
- Oui, la tante qui venait passer une semaine chaque automne à t'aider à faire "les gelées" com-

me elle disait. Je vois encore le plateau de remèdes sur la table de chevet: des onguents, des crèmes, des pommades, des sirops et bien sûr, des pilules en boîte et en bouteille. Pourtant elle n'était pas malade, c'était juste "en cas de..."

— Ces précautions vous amusaient beaucoup ton frère et toi. Te souviens-tu de la pancarte que vous lui aviez faite ? ... Je la vois encore cette "ordonnance médicale" suspendue au-dessus de ses médicaments. . .

Ordonnance:
 grippe au coude gauche: pommade rose
 ischurie au genou droit: pommade blanche
 mal de tête, douleur avant: pilule blanche
 mal de tête, douleur arrière: pilule jaune
 envie d'éternuer: sirop violet
 pas envie d'éternuer: sirop rouge
 douleurs à l'épaule: friction au liniment
 si les douleurs persistent... endurog...
 Dr. Sympathique

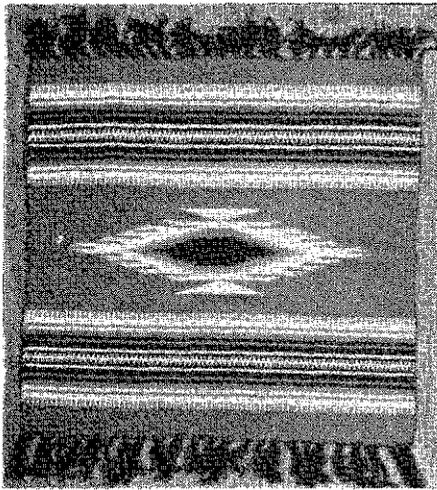


Photo : gracieuseté d'Agriculture Québec.

le navajo

Par : Céline Rouleau

Ros : 15 peus au pouce
1 fil dans un peu
1 peu libre

Chaîne: Coton 4/10 ou équivalent

Trame : Laine 4 plis ou équivalent

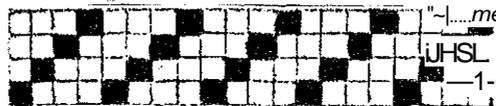
Passage en lames

Le navajo voisin de la trame jointe

Modèle à jeux de pointes
Infinité de formes à votre gré
Mariage personnel de couleur

A partir de cette technique de tissage, vous pouvez réaliser soit un coussin, un tapis, une pièce murale, un sac à magasiner, etc. . . A vous de choisir. . .

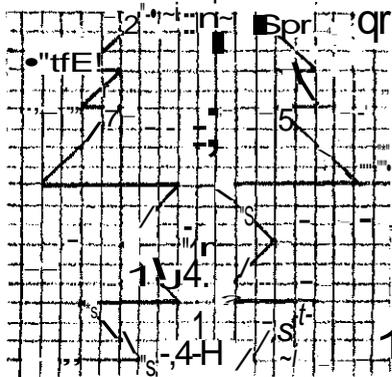
A réaliser sur le métier de votre choix : haute lisse, basse lisse, cadre clouté, le flotté.



Détails du mouvement des fils

Dans l'exécution du dessin, le point de départ des navettes est très important. Elles doivent travailler dos à dos et face à face.

Dessin : papier quadrillé

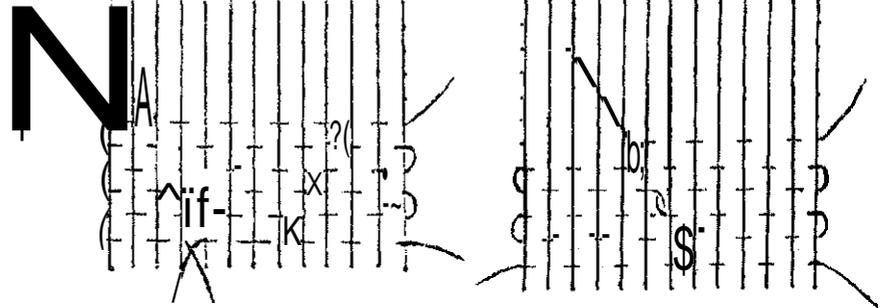


Attachage

Navajo

Trame jointe

Marchure



— Tu n'as même pas gardé de sels effervescents ?

— Non, la date d'expiration inscrite sur la bouteille était dépassée, j'avais la preuve que nous en utilisons peu et le soupçon qu'ils n'étaient plus efficaces. La saine alimentation et la surveillance des excès sont de meilleures aides pour une bonne digestion.

— Et les petites pilules "relaxantes" en as-tu cachées quelques-unes ?

— Non je les ai faites disparaître sans me gêner, je ne suis pas demeurée à l'étape de la réflexion et mes décisions m'ont amené au delà du "ménage de la pharmacie". J'ai décidé de me sentir bien dans ma tête et dans ma peau, de ne pas me compliquer la vie, de ne pas donner d'importance qu'à l'important. Je veux neutraliser mon anxiété, mes inquiétudes, mes sautes d'humeur en me gardant du temps : du temps pour des choses que j'aime, des choses qui seront une détente comme une bonne lecture, une visite, un appel, un hobby, du

(suite page 2)

PARIONS D'ARGENT.

En plus de ses nombreux services d'épargne, la caisse populaire Desjardins peut aussi vous prêter. La caisse populaire Desjardins est la base d'un vaste mouvement coopératif qui regroupe d'autres institutions financières complémentaires.

la caisse populaire **K&M** desjardins

consommation

les jouets

Par : Marcelle B. Dalpé

Dans la pensée d'un enfant, le mot "cadeau" s'associe à l'idée de jouet. Surtout au temps des fêtes, la publicité se charge de le lui rappeler et les parents eux-mêmes auraient peine à l'oublier.

Nul ne peut contester qu'en plus de faire plaisir à un enfant, un jouet, s'il est bien choisi, peut contribuer à son développement. C'est donc très important de bien les choisir. Les enfants, eux, les veulent tous, les étalages sont si attrayants. ..

Quels critères d'achats sont à considérer ? Nous pouvons dire qu'un jouet doit être choisi en fonction de l'âge et des aptitudes de l'enfant, de ses intérêts, de sa sécurité, de l'apparence et des valeurs qu'il véhicule et enfin du prix par rapport à sa qualité.

L'âge est important, "l'âge mental", les parents ont parfois tendance à oublier que l'âge suggéré sur l'emballage n'est qu'indicatif.

Un bon jouet doit être intéressant. Il y a une distinction à faire entre l'amusement de quelques instants et celui à long terme. Un jeu qui permet à l'enfant d'inventer, de créer à sa guise, qui suscite des efforts et retient son intérêt plus longtemps qu'un jouet qu'il n'a qu'à regarder fonctionner.

La sécurité de l'enfant est aussi à considérer, il faudra faire attention aux jouets de plastique mince et fragile qui, en se brisant, peuvent voler en éclats et blesser, aux jouets chauffants, aux jeux de chimie et aux autres du même genre.

Un livre : un toutou

Pourquoi achète-t-on des livres aux tout-petits ? Pour qu'ils apprennent à se débrouiller ? Pour qu'ils se tiennent tranquilles ? Pour développer leur imagination ? Pour les familiariser avec le livre ? Peu importe. Ce qu'il faut retenir, c'est que l'enfant considère le livre comme un objet affectif et un objet d'exploration et de manipulation.

Un lien se créera avec le livre si l'adulte s'implique dans les premières "lectures". De cette expérience dépendra le plaisir du petit pour la lecture.

L'enfant consacre beaucoup de temps à ses jouets, il est donc essentiel de choisir ceux qui développeront chez lui le goût du beau et de bannir ceux qui sont laids et qui épouvent. Afin de ne pas inciter l'enfant à la violence, il faudra s'abstenir de lui offrir des jeux de sabotage et de guerre.

Même si la qualité d'un jouet ne justifie pas toujours son prix, il reste vrai qu'un jouet durable est un bon placement. En consommateurs avisés, les parents auront la prudence d'examiner avant d'acheter, de résister à la publicité des jouets nouveaux, de se rappeler que l'emballage, ça se paie. Dans les emballages de fantaisie, on retrouve souvent les mêmes jouets que dans les emballages moins coûteux. Ils doivent aussi faire attention à l'impression que fait sur eux les jouets éducatifs à prix élevés, s'ils font trop penser à l'école, le jeune enfant s'en fatiguera rapidement. Il veut avant tout un jeu pour jouer et non pour nourrir son intelligence.

Pour les parents plus avides d'informations en matière de jouets, il existe une liste de plus de 550 jouets expérimentés et recommandés par le Conseil Canadien d'Expérimentation de jouets et elle est disponible au coût d'un dollar à l'adresse suivante : **Conseil Canadien d'Expérimentation des jouets, i.P. 6014, Succursale J., Ottawa, Ontario, K2A 1T1**

Réf. : Revue Protégez-vous, vol. 7, numéro spécial, Office de la Protection du Consommateur.

C'est aussi par l'adulte que le livre enseignera à l'enfant ce qu'il peut y apprendre, depuis l'appellation des objets jusqu'aux balbutiements de la lecture.

Lors de l'achat, n'oubliez pas qu'un livre doit aussi vous plaire pour être efficace auprès de l'enfant. Privilégiez l'aspect visuel (images et mots en lettres détachées sur fond contrastant) car c'est lui qui frappera votre petit et le motivera à construire des histoires. S'il a hâte de savoir, il apprendra assez vite et assez bien la lecture.

("Protégez-vous", août 1979)

jeux

le mot juste

(Par : Eiiane Pelletier)

(Voici 12 mots qui souvent sont employés improprement. Essayez de réunir chaque mot et sa définition et vous verrez qu'ils ne sont pas faciles à identifier.)

1 — chaussette	7 — couvercle
2 — couverture	8 — choquant
3 — seau	9 — chaudière
4 — opportunité	10 — couvert
5 — char	11 — agressif
6 — onéreux	12 — chausson

- A — Pièce de tissu qu'on place sur les draps, qu'on borde sous le matelas et qui couvre le lit.
- JB — Voiture à deux roues tirée par deux ou quatre chevaux. Voiture de combat, d'assaut.
- C — Pièce mobile qui s'adapte à l'ouverture d'un récipient pour le fermer.
- D — Bas court d'homme ou de femme. Vêtement tricoté qui couvre le pied et le bas de la Jambe.
- E — Ce qui couvre. Abri. Logement où on est protégé des intempéries.
- F — Chaussure souple, légère et chaude.
- G — Qui est à charge, qui est inconfortable, pénible.
- H — Récipient où l'on transforme l'eau en vapeur pour fournir de l'énergie thermique ou mécanique et électrique.
- I — Caractère de ce qui vient à propos, de ce qui convient.
- J — Récipient cylindrique muni d'une anse servant à transporter des liquides ou diverses matières.
- K — Qui marque la volonté d'attaquer sans ménagement. Qui a tendance à attaquer, à chercher la lutte.
- L — Qui étonne désagréablement. Qui heurte la délicatesse, la bienséance.

(solution page 10)

Par : Louise Picard-Pilon

REGIONS

Joliette

Lors du congrès régional de mai, les déléguées ont adopté une résolution à l'effet que "les locaux des commissions scolaires soient accessibles sans frais autres que le ménage, pour les familles qui désirent les utiliser". Le secrétariat régional a fait parvenir le texte adopté aux trois commissions scolaires de son territoire. Elles ont répondu que leur politique est de ne pas charger de frais de location autre que les frais de concierge. Cependant, dans la pratique, les membres prétendent que ce sont les directeurs d'écoles qui ont toute latitude en ce domaine. Depuis, la région a entrepris de monter un dossier à partir de faits précis, fournis par les membres, avec preuve à l'appui. Ce dossier servira de base à une rencontre prochaine avec les représentants des commissions scolaires.

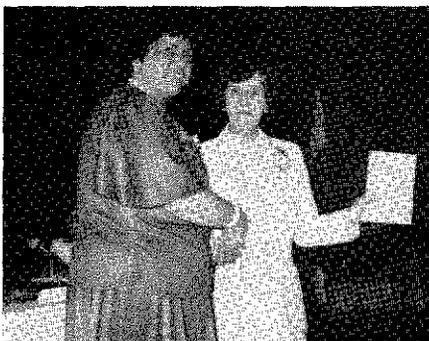
St-Jean

Le mois de juin dernier a vu la naissance du 35e cercle de la région de Saint-Jean, celui de St-Vincent-de-Paul. Au cours de cette soirée, les nouveaux membres ont exprimé leurs raisons d'adhérer à l'AFEAS. Une intervention résume un peu toutes les autres : "parce que ce n'est pas seulement du "mémérage". A l'AFEAS, les femmes ont conscience d'être utiles, d'avoir un rôle à jouer et elles sont prêtes à s'engager. Selon Yvonne Demers-Venne, qui assistait à cette fondation : "il y avait là de quoi redonner le goût, de quoi raviver l'élan et l'enthousiasme d'une "vieille" dans l'AFEAS".

Bienvenue aux nouvelles et merci de votre enthousiasme !

Rimouski

Suite à la recherche 2, le Conseil Exécutif de la région de Rimouski, a formé un comité ad hoc en vue de compléter les notes biographiques inscrites sur les fiches. A l'occasion du congrès régional, le 23 mai dernier, la région était fière de présenter "Profils de femmes du Bas Saint-Laurent". Au secrétariat de la région, où les volumes sont disponibles, on espère continuer les recherches pour retracer d'autres femmes qui ont fait leur marque et dont le travail est méconnu.



CERCLES

Saint-Boniface

Le comité d'éducation et le comité des arts ménagers du cercle de Saint-Boniface ont uni leurs efforts pour produire un volume intitulé : "Vies et recettes de jadis et d'aujourd'hui". On voulait y souligner les biographies de la doyenne et de quatre anciennes présidentes qui ont oeuvré dans l'UCFR et l'AFEAS locale, depuis 1941. Ce livre de recettes nouveau genre fut lancé lors d'une réception civile très émouvante, à l'occasion de l'exposition artisanale paroissiale.

Merci à Lily Flageol, la publicists, pour cette nouvelle !

Saint-Germain

Les membres de l'AFEAS de Saint-Germain de Grantham voulaient rendre hommage à leurs pionnières. A l'assemblée de mai, on avait invité les présidentes, qui, de l'UCF à l'UCFR et à l'AFEAS, ont assuré le continuité. Après les hommages et la petite histoire du cercle, chaque présidente a rendu témoignage de son engagement. De ces témoignages, il ressort que le mouvement fut pour elles l'occasion de devenir autonome et de vaincre leur timidité. Pour les membres qui avaient préparé la fête, elle est devenue une occasion de renouveler leur enthousiasme et de réaffirmer leur engagement. Selon Huguette Rosset, "la fête a donné des ailes à toutes les femmes présentes !"

Saint-Alexis-des-Monts

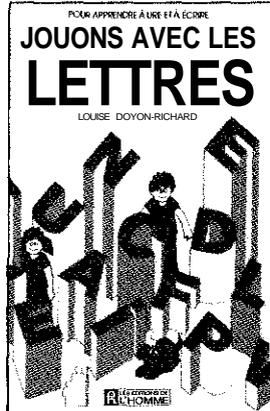
Les membres de l'AFEAS de Saint-Alexis-des-Monts ont poursuivi la recherche biographique jusqu'à faire reconnaître, par les autorités municipales, la contribution des pionnières au développement du milieu. En effet, en juin dernier, on a procédé à l'inauguration de la "Terrasse Exina" ainsi nommée en l'honneur de Madame Exina Michaud-McMurray. Un monument commémore cet événement qui s'est déroulé en présence des autorités civiles et religieuses, des membres de l'AFEAS locale et régionale et aussi des parents et amis.





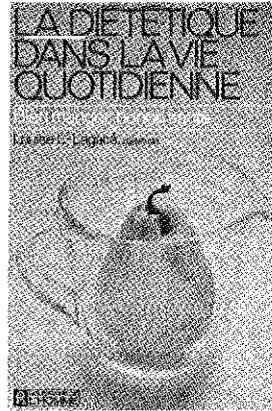
S'AFFIRMER ET COMMUNIQUER

Jean-Marie Boisvert et Madeleine Beaudry
Basé sur les plus récentes recherches en psychologie, ce livre constitue un programme de changement personnel présenté de façon simple et progressive. Un guide dans l'apprentissage des comportements affirmatifs éprouvés. **\$8.95**



JOUONS AVEC LES LETTRES

Louise Doyon-Richard
Environ 150 jeux de lettres pour faciliter aux enfants l'apprentissage de la lecture, de l'orthographe, du vocabulaire et de la grammaire. Des jeux éprouvés avec succès auprès de centaines d'écoliers. Un instrument pédagogique de choix pour professeurs et parents. **\$5.00**



LA DIÉTÉTIQUE DANS LA VIE QUOTIDIENNE

Louise Lambert-Lagacé
Un livre qui s'adresse à toutes les ménagères soucieuses d'offrir à leur famille des menus équilibrés et sains. **\$4.00**



LES PLANTES D'INTÉRIEUR

Paul Pouliot
Cet ouvrage, abondamment illustré, a pour but d'initier le lecteur à la culture des plantes d'intérieur. Des renseignements variés, utiles et pratiques, basés sur les plus récentes techniques horticoles. **\$8.00**



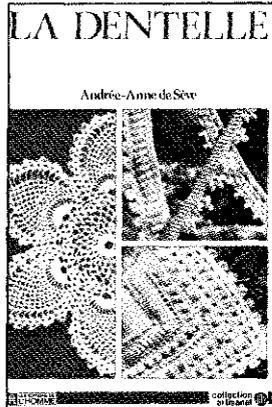
SANTÉ ET JOIE DE VIVRE

Dr Jean-Paul Ostiguy
Rester jeune, être épanoui, se sentir bien dans sa peau, sans remède miracle, sans crème ni fontaine de jouvence, voilà ce que propose dans ce livre le Dr Ostiguy. **\$5.00**



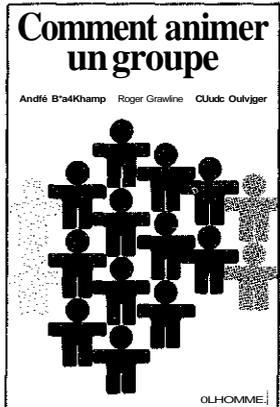
PROGRAMME XBX DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

Le programme d'exercices physiques qui vous est offert dans ce livre a fait ses preuves depuis plusieurs années au sein de l'Aviation royale du Canada. Conçu pour les femmes de tous les âges, il s'adresse à chacune d'entre vous. Alors un petit coup de cœur au saut du lit et le tour est joué! **\$3.00**



LA DENTELLE

Andrée-Anne De Sève
Dentelière de son métier, l'auteur nous montre comment pratiquer cet art merveilleux. Elle nous explique comment exécuter les différents points et noeuds de base et nous décrit aussi les multiples techniques de la dentelle, en particulier celle au crochet. **\$6.00**



COMMENT ANIMER UN GROUPE

Collaboration
"Travailler avec d'autres, c'est souvent tout un défi." Ce livre permet d'acquérir le minimum de compétence nécessaire au succès d'un travail de groupe. **\$4.00**

VOUS POUVIZ LES RECEVOIR CHEZ VOUS! REMPLISSEZ SEULEMENT CE COUPON ET RETOURNEZ-LE À

- S'affirmer et communiquer, J.-M. Boisvert et M. Beaudry \$ 8.95
- Jouons avec les lettres, L. Doyon-Richard \$ 5.00
- La diététique dans la vie quotidienne, L. Lambert-Lagacé \$ 4.00
- Les plantes d'intérieur, P. Pouliot \$ 8.00
- Santé et joie de vivre, Dr J.-P. Ostiguy \$ 5.00
- Programme XBX de l'Aviation royale du Canada \$ 3.00
- La dentelle, A.-A. de Sève \$ 6.00
- Comment animer un groupe, collaboration \$ 4.00

G CHÈQUE fj MANDAT-POSTE Ci-joint la somme de \$.....

Éditions de l'Homme* a/s Femmes d'ici
180 est, Dorchester, suite 200
Montréal, Québec H2X 1N6

NOM

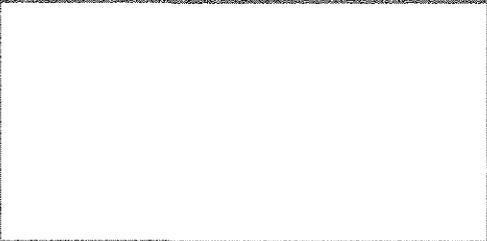
ADRESSE

VILLE

TÉL:

F.D.-11-79

*Filiale de Sogides Liée



*Femmes d'ici
Femmes d'ailleurs
Pour la survie
De jours meilleurs
Réunies dans un même élan
Nous fonçons, nous allons d'avant
Difficultés, peines, amour
Nous partageons chaque jour
Cet espoir de voir à l'horizon
Le soleil, la liberté
Dans le temps que nous vivons
Famille, espoir de demain
Viens, donnons nous la main
Pour réaliser ce rêve
De vivre enfin une trêve
Égalité, autonomie, partage
C'est notre seul adage
Je vous vois belles, fortes
Et plein d'audace
Je vous crois femmes, vraies
A votre place,
Point d'agressivité pour arriver
A votre but
Il suffit d'être soit, d'être bien
Et puis... Salut !
Sal.*